

Extrait du Projet pédagogique de la formation de Conseiller en Economie Sociale Familiale

(Au titre de la réingénierie des diplômes en travail social, arrêté du 22 août 2018 et ses annexes relatifs au Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale)

Site : 145 avenue Parmentier 75010 Paris

La profession de Conseiller en Economie Sociale Familiale

Le Conseiller en ESF est une des professions du travail social. On les retrouve à côté des assistants de service social, des éducateurs spécialisés, des Techniciennes d'Intervention Sociale Familiale, ...

Il est au service des populations vulnérables, assure les missions dévolues aux institutions sociales, qui sont le reflet des questions sociales, économiques, culturelles, politiques de la société actuelle.

Les enjeux auxquels il est confronté aujourd'hui font échos aux changements profonds des organisations sociales, l'évolution des problématiques, la mutation de la société dans son ensemble :

- La décentralisation de l'action sociale,
- La construction de l'Europe et le développement des migrations internationales,
- La mise en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement,
- Le vieillissement de la population qui accroît les besoins d'aide à la vie quotidienne,
- L'évolution des problèmes de santé publique,
- La précarisation de l'emploi, de l'économie qui accentue l'exclusion sociale, ...

C'est donc dans ce contexte global de plus en plus difficile pour les familles à vivre et de plus en plus complexe pour les acteurs sociaux à intervenir, que le CESF dans une démarche éthique et déontologique, contribue avec ses collègues et partenaires, à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille aient les moyens d'être acteurs de leur développement, de renforcer les liens, les solidarités dans leur environnement social.

Conseiller en économie sociale familiale : ce que disent les mots ?

Conseiller : c'est se situer dans un rapport de différence égalitaire, différence puisque pour conseiller il faut être doté d'une capacité, résultat du savoir appris ou de l'expérience acquise, dont ne dispose pas la personne ; égalitaire puisque le conseiller reconnaît à son interlocuteur la capacité à assimiler ses conseils, donc à devenir en quelque sorte son égal, et ne conçoit sa différence qu'à un domaine et temporaire. Il reconnaît à la personne la capacité à faire. Elle demeure libre de suivre ou non le conseil.

Economie : il renvoie à l'art de gérer aux mieux ses ressources, son budget domestique, c'est tout l'objet de l'aide éducative budgétaire et l'art d'assembler, d'articuler, d'organiser, sa vie quotidienne, pour faire en sorte que toutes les exigences individuelles et sociales de la personne soient satisfaites. Le CESF est bien le spécialiste de la quotidienneté.

Social : il renvoie aux relations des individus à l'intérieur des groupes, à l'intérieur de la société, en ce sens on parle de lien social.

Familial : concerne la vie des individus, dans la plupart de ses aspects et dans la majeure partie de sa durée, de son enfance à la vieillesse en passant par les phases où l'individu se considère comme chef de famille.

ABALLEA.F, BENJAMIN.I, MENARD.F, Le métier de conseiller en économie sociale familiale, professionnalité et enjeux, Ed. Syros, Paris, 1999.

(Les points 1.1/2/3/4 sont issus du référentiel professionnel d'Août 2018)

Définition du référentiel professionnel

« Le conseiller en économie sociale familiale est un professionnel du travail social. Il exerce, dans le cadre d'un mandat ou de missions institutionnels. Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne (Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-57-1 et D.451-57-2)

Le conseiller en économie sociale familiale intervient dans une démarche éthique et selon des principes déontologiques dans le respect de la singularité de la personne, de l'altérité et du collectif.

Il favorise l'instauration d'une relation à la personne en adoptant une posture d'accueil et d'écoute. Il questionne son intervention dans une démarche réflexive et s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il peut animer des groupes ou coordonner des actions. Il collabore également avec des équipes pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles du territoire. Son intervention s'inscrit de façon complémentaire et spécifique dans un large réseau de partenaires et dans des dynamiques de développement social local lorsqu'il participe à l'élaboration de diagnostics partagés et de projets sociaux et de territoires, à partir du champ qui les concerne.

Il est force de proposition auprès des décideurs et contribue à faire évoluer les offres de services des institutions dans son champ d'intervention en fonction de l'expression des besoins des populations.

Le conseiller en économie sociale familiale est en veille et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention.

Rôle et fonctions

Le conseiller en économie sociale familiale favorise la promotion des personnes dans leur environnement. Il contribue au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté. Il crée les conditions de participation et de mobilisation des personnes à toutes les étapes de l'accompagnement social dans une dynamique de co-construction.

Le cœur de métier du conseiller en économie sociale familiale est l'expertise dans les domaines de la vie quotidienne. Il s'appuie sur ses connaissances dans le champ des sciences appliquées et des sciences humaines et sociales pour transmettre des savoirs et des savoir-faire relatifs à la vie quotidienne. Il vise la valorisation et/ou l'appropriation de compétences par les personnes, les familles et les groupes. Il élabore des préconisations et met en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation, de formation avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation. Il peut être aussi amené à être personne ressource auprès de différents acteurs institutionnels et à mettre en place des actions de prévention à destination de publics cibles.

Son intervention vise à permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne, tels que : consommation, logement, habitat, emploi, formation, alimentation, santé, gestion budgétaire, loisirs et culture. Il peut notamment intervenir à des moments clés de la vie des personnes (naissance, décès, chômage, séparation, retraite, maladie). Pour ce faire, il privilégie la participation active et permanente des personnes,

l'expression de leurs besoins, l'émergence de leurs potentialités et la maîtrise de leur environnement domestique.

Il mène un accompagnement social dans les domaines de la vie quotidienne, dans une dimension socio-économique et éducative. Il identifie ou recueille l'expression des besoins des personnes ou des groupes. Pour mener l'accompagnement social, le conseiller en économie sociale familiale fait reposer ses actions sur des interventions individuelles et collectives.

Dans le cadre de l'accompagnement social individuel, il évalue la situation, conseille et négocie les actions à mettre en place avec la personne. Dans le cadre de l'accompagnement social individuel et collectif, il met en œuvre différentes méthodologies d'intervention, notamment des interventions sociales collectives, d'accompagnement éducatif budgétaire, d'intervention sociale d'aide à la personne.

Pour faire remonter l'expression des besoins sur les territoires, il réalise des diagnostics sociaux et territoriaux partagés avec les personnes, les habitants, les acteurs institutionnels et associatifs. Il conçoit et conduit des projets de développement social territorial. Il peut être amené à développer des projets d'innovation sociale.

Il inscrit sa pratique dans une approche pluridisciplinaire et partenariale. En lien avec son contexte institutionnel, il peut être amené à concevoir, coordonner et animer l'intervention d'autres professionnels.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au processus de professionnalisation y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Public concerné et champs d'intervention

- **Public**

Tout public dont personnes et familles en situation de vulnérabilité, rencontrant des problématiques de vieillissement, de dépendance, de handicap, de logement, d'emploi, d'endettement...

- **Employeurs**

Collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale) ...

- **Champs d'intervention**

Insertion sociale et professionnelle, protection de l'enfance, famille, santé, social et médico-social, service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), aide sociale à l'enfance, Logement ...

- **Lieux d'intervention**

Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), bailleurs publics et privés, hôpitaux, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), foyers de jeunes travailleurs, foyer d'accueil, accueil éducatif en milieu ouvert et fermé, centres sociaux...

Valeurs professionnelles

- **Au service des individus et des groupes**

Le travail social consiste en un accompagnement social alternant l'aide individuelle et la dynamique collective.

Chacun s'accorde à reconnaître que le respect des trajectoires personnelles est indispensable pour travailler de manière pertinente en direction, notamment, des plus défavorisés. Il est reconnu, également, que l'isolement est un des traits communs des exclus, que la structuration de la personne ne se produit que dans une relation aux autres et dans un processus d'identification sociale. C'est donc la combinaison de ces deux approches qui engendre des effets durables.

Tout traitement individuel doit pouvoir s'inscrire lorsqu'il est adapté dans une dynamique collective nécessairement transversale, faisant fi du cloisonnement et de la segmentation pour contribuer ainsi à la réduction des dysfonctionnements sociaux.

La prise en compte de valeurs telles que la dignité, le respect de la personne fait partie du fondement de la profession et donc de la formation.

Les étudiants sont donc invités à s'interroger sur leur posture dans la relation à l'autre et sur le sens de leur intervention.

La garantie d'un socle de droits aux personnes est un objectif constant de la profession. Savoir donner une réponse appropriée et proposer une orientation adéquate dans le labyrinthe institutionnel exige des capacités d'accueil et de diagnostic, ainsi que des connaissances précises.

- **Au service d'une pratique contractualisée**

La pratique contractuelle est indispensable et se développe car elle implique la personne dans le processus de résolution des difficultés. Si cette contractualisation se fait souvent dans un échange verbal, la loi impose parfois qu'elle soit écrite (contrat d'engagement réciproque, contrat jeune majeur, contrat au titre des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisées MASP, etc...)

- **Au service d'un travail avec les partenaires**

Le partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés est la clef de toute action. Saisir les dynamiques partenariales nécessite d'appréhender les différentes logiques de chacun, ainsi que les enjeux stratégiques.

Enfin, le CESF impulse, en lien avec un réseau de partenaires, des actions innovantes et élabore des projets.

Dans une perspective d'action sociale, il est un agent de changement social, il assure des fonctions de négociation, de médiation, il vise la promotion de la citoyenneté.

Finalité de la formation

La finalité de la formation est d'accompagner chaque étudiant à devenir un professionnel, à construire son identité de travailleur social par l'acquisition progressive d'un positionnement professionnel basé sur les valeurs du travail social. A cette fin la formation vise l'acquisition de compétences professionnelles qui seront mises au service des usagers, des partenaires et des institutions.

C'est pourquoi l'IRTS Paris Ile-de-France souhaite préparer en une année préparatoire au travail social des étudiants à même de construire un projet professionnel afin d'être à la fois opérationnels rapidement, capables d'anticipation et d'ouverture et d'apporter une réflexion professionnelle sur les différents lieux d'intervention.

Dans ce cadre l'alternance intégrative a une place prépondérante et correspond à un processus de formation dynamique, fondamental à l'élaboration du parcours de professionnalisation de l'étudiant et à la construction de son identité professionnelle. Elle favorise un lien et une réflexion entre la théorie et la pratique facilitant ainsi l'acquisition de compétences professionnelles.

L'alternance repose sur l'engagement de trois acteurs : le site qualifiant, l'étudiant et l'institut de formation.

Valeurs et principes

La formation est une première étape d'un processus de formation et d'acquisitions de compétences et d'expériences qui se poursuivra tout au long de l'exercice de l'activité professionnelle.

Le projet pédagogique est construit en référence au socle des compétences professionnelles de la profession de CESF, qui déterminent des orientations de travail et des choix pédagogiques. Notamment la participation des personnes accompagnées au dispositif de formation ainsi que l'intervention des professionnels exerçant dans le champ du travail social et plus largement au sein de la société civile.

La prise d'autonomie et de responsabilité inscrite dans une pédagogie active et socio-constructive

A l'égard de sa propre formation. La prise d'autonomie exige chez l'étudiant l'initiative personnelle, la recherche, le travail continu de documentation, l'écriture, soutenue par les formateurs qui sont issus du « champs professionnel » et certifiés par l'Université. Il s'agit de mobiliser les acquis en les adaptant au travail social et en construisant un propre projet professionnel et de formation.

A l'égard du groupe (la promotion) et des équipes auxquelles on appartient durablement ou ponctuellement : mutualisation des connaissances, débat, confrontation, aide mutuelle, dialogue, écoute, respect de l'autre font partie de la démarche de formation professionnelle. Le travail avec les autres qu'il s'agisse de la promotion où l'on peut partager une grande richesse d'expériences et de points de vue différents, voire opposés ; cette confrontation est un élément important de la préparation à la vie professionnelle et au diplôme. Qu'il s'agisse de petites équipes réunies soit pour une action ponctuelle ou en sessions transversales, soit pour un cheminement durable (groupe de mémoire par exemple).

Lors du stage sur site qualifiant qui permet d'accéder aux responsabilités professionnelles, tant à l'égard des personnes accompagnées que de l'institution (prendre des initiatives, développer des stratégies d'intervention, etc.).

Le travail sur soi pour repérer son propre mode de fonctionnement, se connaître, construire son orientation professionnelle, prendre conscience de l'impact de son héritage familial et culturel ainsi que de son histoire personnelle, en particulier à propos de son rapport aux domaines de la vie quotidienne : argent, logement, santé, etc.

Il s'agit de repérer son propre système de valeurs et de références pour améliorer son attitude et son comportement dans l'entretien d'aide ou dans le cadre de l'animation d'un groupe, en équipe ou avec des partenaires. Les sessions à forte implication personnelle (entretien, famille, argent) en sont l'outil principal. Leur efficacité dépend de l'investissement de chacun des étudiants.

La gestion et maîtrise du temps est indispensable parce qu'elle dépend de l'organisation et l'anticipation de chacun des étudiants, par exemple pour respecter le processus d'élaboration du travail d'initiation à la recherche, échelonné sur dix mois, s'investir sur le lieu de stage et préparer le dossier de pratiques professionnelles. Il est également nécessaire pour les étudiants de savoir utiliser le temps libre pour le travail et les recherches personnelles (recherches documentaires, investigations et rencontres de terrain, productions écrites, etc.).

Objectifs généraux de la formation

Les objectifs de ce projet concernent tant l'acquisition de savoirs théoriques, pratiques, qu'un travail sur le positionnement professionnel :

- Se situer professionnellement dans un contexte social et institutionnel en évolution,
- Analyser son rôle, sa fonction, sa position, ses missions,
- Repérer et maîtriser les dispositifs d'action sociale, pour ensuite être en capacité de répondre de manière pertinente aux demandes des personnes,
- Pouvoir établir une relation professionnelle et d'aide avec les personnes concernées en s'appuyant sur leurs ressources, en les valorisant, en respectant l'altérité et la confidentialité en situation professionnelle,
- Apprendre à interroger les situations professionnelles, les problématiques des publics, les fonctionnements institutionnels,
- Dépasser les jugements de valeur, les stéréotypes, prendre conscience de ses valeurs et de son propre cadre de référence,
- Parvenir à appréhender, de façon globale des situations afin de discerner les réponses individuelles et/ou collectives que peuvent apporter les assistants de service social, en adéquation avec l'environnement social,
- Être en mesure de concevoir, à partir de diagnostics, des projets d'action préventive, curative, éducative et promotionnelle se concrétisant par l'élaboration d'objectifs réfléchis et partagés avec les usagers et l'institution. La détermination des moyens et l'évaluation des résultats devraient permettre de mobiliser les ressources nécessaires afin de mettre en œuvre ces projets,
- Développer des capacités d'innovation et d'adaptation aux réalités sociales,
- Produire et communiquer des informations, partager son analyse tant en direction des usagers que des partenaires et des institutions,

- Apprendre à travailler en inter professionnalité et en équipe pour une approche plurielle dans l'analyse des situations rencontrées,
- Savoir confronter ses points de vue et se remettre en question.

Quatre axes essentiels orientent cette année de formation

- **L'utilisation des acquis antérieurs :**

De par leur formation et l'obtention de leur diplôme de BTS ESF, les étudiants ont acquis une première expertise technique, scientifique et technologique appliquée à la vie quotidienne.

L'année préparatoire au DECESF a pour objectif de les aider à acquérir une deuxième expertise, celle du savoir relationnelle en travail social.

La finalité étant au terme de la formation d'être en capacité d'exercer cette **double expertise technique et sociale qui qualifie et spécifie le CESF** au regard de l'ensemble des professions du travail social.

- **L'acquisition de connaissances théoriques, méthodologiques et appliquées au travail social:**
 - finalités de l'action sociale et fonctionnement des institutions,
 - méthodologies d'intervention appliquées à l'ESF dans les différentes disciplines (sociologie, psychologie, économie, droit, etc.) en lien avec le champ du travail social,
 - en situation d'implication professionnelle,
 - connaissance des publics,
 - en position relationnelle (publics, équipes, partenaires).
- **La compréhension d'un positionnement professionnel s'appuyant sur :**
 - la recherche,
 - l'analyse et la réflexivité du processus de formation,
 - la communication,
 - le respect du cadre éthique et déontologique.
- **L'acquisition de la qualification :**
 - l'implication (curiosité, prise d'initiatives, de responsabilités, ...) en milieu professionnel.

Démarche pédagogique

- **Une pédagogie active**

De manière générale, le projet s'élabore dans le cadre d'**une pédagogie active et socio-constructive** (privilégier les travaux de groupe) et par **objectifs pédagogiques et professionnels**, l'étudiant étant constamment encouragé à être acteur de sa formation. Nous favorisons des mises en **situation expérientielle** en formation.

Dès l'entrée en formation une contractualisation du projet de formation s'opère avec les étudiants. La recherche, la promotion et la participation des étudiants sont systématiques ainsi qu'une dynamique de groupe dans le respect des différences de parcours, d'âges, etc.

Le partenariat réalisé avec les institutions et les professionnels de terrain qui accueillent les stagiaires requière aussi l'implication des étudiants dans la démarche.

Outre l'enseignement didactique des connaissances scientifiques, l'approche globale est développée au moyen de modules favorisant l'étude d'un fait, d'un champ social, d'un public, d'une problématique dans sa dimension pluridisciplinaire. Ce qui permet aux étudiants de faire les liens entre les différentes approches.

L'entraînement aux certifications du diplôme est utilisé comme un outil au service de la progression pédagogique, de l'apprentissage professionnel et contribue à la construction d'une identité, pratique, posture professionnelle et de compétences professionnelles.

Il s'agit pour l'étudiant de **s'approprier la formation pour dégager le CESF qu'il souhaite devenir**. L'ensemble de l'équipe pédagogique accompagne l'étudiant dans cette construction d'une identité professionnelle propre.

En lien avec le profil, le parcours de formation, le statut des étudiants et les objectifs, l'articulation théorie-pratique-analyse et l'implication de l'étudiant dans la démarche sont déterminantes du rythme et des modalités de la formation guidées par certaines conceptions.

- **Une double logique pédagogique et professionnelle**

Les principes directeurs de cette conception s'inscrivent dans **une double logique pédagogique et professionnelle** :

- Un processus d'alternance intégrative : site qualifiant et centre de formation,
- Le rapport au savoir (auto-socio-construction) : savoir enseigné, partagé, confronté.

L'accent est porté sur l'actualité sociale, les faits et débats en lien avec le contexte économique, social, politique, l'actualité législative au niveau des politiques sociales en privilégiant l'analyse et la réflexion (complexité et problématisation, abstraction et conceptualisation).

Compte tenu du temps très court pour que l'étudiant développe une implication personnelle, réflexive et une position de recherche, nous développons la formation de manière suivante :

- ✓ **Privilégier la dimension du groupe permettant un travail d'analyse, de confrontation sur les différents éléments constituant la pratique professionnelle (ex : GAPP)**
- ✓ **Travailler sur les matériaux issus du terrain professionnel apportés par les étudiants et donc favoriser cette articulation analytique pratique-théorique**
- ✓ **Favoriser la démarche de projet sur la découverte de la formation et du travail social en Europe**

- **La dimension de l'implication et de l'autonomie :**

- ✓ soutenir l'autonomie de l'étudiant et l'impliquer dans une démarche d'autoformation, l'aider à apprendre à apprendre seul ou en autoformation accompagnée.
 - ✓ rechercher l'implication de l'étudiant en développant la participation au sein de la promotion (interventions, communications, échanges de savoirs...), par la mise en situation expérientielle, tant au niveau du grand groupe que des petits groupes. Ceux-ci sont réservés à l'analyse de la pratique, aux sessions d'implication professionnelle et personnelle, aux guidances en groupes restreints, à la démarche de projet définie pour l'année.
 - ✓ mise en place d'un accompagnement individualisé (alternance – stage et/ou emploi- projet DPP, projet mémoire, projet professionnel, évaluations du parcours de formation).
- **Définir et garantir un cadre de travail** : place et rôle des acteurs en lien avec les valeurs, le cadre éthique et les références déontologiques de la profession et la mise en œuvre des compétences professionnelles.

La démarche pédagogique, la place conférée à l'étudiant, l'implication des étudiants dans le projet de formation, son évaluation, son organisation se veulent en adéquation aux valeurs de la profession au moyen de :

- ✓ la clarification, définition des objectifs généraux et spécifiques aux domaines de formation, aux domaines de compétences et aux modalités pédagogiques,
 - ✓ l'établissement d'un cadre contractuel de relation dans le groupe,
 - ✓ le soutien aux initiatives et contributions de l'étudiant,
 - ✓ l'attention aux éléments du contexte, de l'actualité sociale, politique et économique à l'actualité législative,
 - ✓ l'écoute, la confrontation, la recherche d'analyse et de débats,
 - ✓ la prise en compte des remarques et demandes formulées par les étudiants,
 - ✓ l'attention aux parcours individuels,
 - ✓ la sauvegarde d'un climat de confiance et de soutien mutuel.
- **Dimension collective - dimension individuelle : individualiser et personnaliser les parcours, mais s'appuyer sur une dynamique collective.**

Alternance de situations pédagogiques (en grande promotion, en petits groupes, en accompagnements individuels).

- **L'articulation théorie/pratique.**

L'organisation de chaque module doit respecter l'objectif visant à favoriser chez les étudiants l'articulation du lien entre les expériences de stage, les rencontres avec les professionnels, les recherches terrain, etc, avec les éléments théoriques, méthodologiques et conceptuels.

- **Les modules pluridisciplinaires (le lien et la problématique : contexte, public, intervention).**

La plupart des modules sont élaborés à partir d'une thématique, ou d'un public, avec des approches pluridisciplinaires.

- **L'organisation de la formation repose sur les principes suivants :**

- le respect des textes,
- l'articulation entre connaissances théoriques, méthodologie de l'intervention professionnelle et positionnement professionnel,
- le principe de l'alternance,
- une organisation modulaire, semestrielle et en ECTS,
- un découpage organisé autour d'idées directrices :
 - ✓ une approche générale du travail social au semestre 1,
 - ✓ une approche professionnalisante de l'intervention du CESF dans ses méthodes, ses valeurs, ses outils au semestre 1 et 2,
 - ✓ un axe d'approfondissement par la préparation à la conception et aux montages de projets au semestre 2,
 - ✓ Une préparation aux interventions pluri-professionnelles et partenariales par des actions de transversalité aux semestres 1 et 2.

La formation théorique : 540 heures

La formation de CESF est une formation professionnelle en alternance organisée en quatre domaines de formation associés à 4 domaines de compétences et en une période de formation pratique sur un ou deux sites qualifiants (à valider avec le responsable de formation). La cohérence du processus de formation est assurée par des temps de travail en centre de formation et sur les terrains professionnels. La formation articule ainsi les concepts, les approches, les méthodes et les outils avec les expériences réalisées sur les terrains.

En référence à l'instruction interministérielle du 23 février 2018, les quatre domaines de formation (DF) s'articulent autour de 540 heures de formation théorique et 560 heures de formation pratique.

DF1 : Conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne DF2 : Intervention sociale représentent les compétences fondamentales du CESF

DF3 : Communication professionnelle en travail social

DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariat et réseaux

Les DF3 et DF4 sont communs à toutes les professions de niveau II.

Ces quatre domaines de formation sont traversés par l'unité de formation « initiation à la méthode de recherche » recouvrant les contenus suivants :

- Les étapes de la démarche de recherche (question de départ, problématique, hypothèses de recherche, choix du terrain et de la méthodologie, retranscription des matériaux, analyse de contenu).

- Enquête de terrain et techniques de recueil des données (entretiens, observations, questionnaire, etc.).
- Techniques de recherches bibliographiques.
- Analyse des situations en s'appuyant sur un cadre théorique et des concepts.
- Réflexivité sur la démarche de recherche et auto-analyse de sa pratique et de sa place de professionnel.

Chaque domaine de formation est coordonné par un formateur permanent qui est également responsable des certifications correspondantes.

La formation s'articule entre l'équipe pédagogique, le formateur du site qualifiant et les étudiants. Ces différents acteurs s'inscrivent dans une dynamique d'alternance intégrative, c'est-à-dire dans un processus nécessitant une élaboration et une appropriation de compétences par l'étudiant à partir d'une expérience professionnelle et personnelle.

Les heures consacrées à l'alternance sont également intégrées aux domaines de compétence selon les thématiques travaillées au cours de la formation.

La formation pratique sur un ou deux site(s) qualifiant(s) : 560 heures

- **Finalités :**

Le terrain professionnel est créateur de situations formatives en complémentarité avec les situations pédagogiques proposées en centre de formation. L'institution est considérée comme une organisation apprenante, dont la mise en œuvre de l'alternance est le résultat d'une coresponsabilité des milieux professionnels et centre de formation en une unité de temps formatif s'inscrivant dans un processus interactionnel visant à promouvoir une alternance intégrative. Il favorise la compréhension et l'appropriation du double registre d'intervention : théorie-pratique.

L'acquisition de compétences ne peut se réaliser sans prendre en compte les réalités de terrain et positionne donc l'étudiant dans une co-construction triangulaire de son projet, en tension, au carrefour de la sphère professionnelle et de la sphère de formation.

Dès l'entrée en formation, l'étudiant définit un projet en identifiant des objectifs spécifiques en lien avec son choix de stage.

- **Modalités pratiques :**

Le stage professionnel doit être effectué auprès d'un CESF diplômé sur un ou deux sites qualifiants selon le cadre réglementaire.

Le site qualifiant organisme d'accueil inscrit dans le champ médico-social, participe à la construction du socle professionnel que doit acquérir l'étudiant tant au plan des savoirs que de la méthodologie d'intervention. Il définit son offre d'accueil en stage sur la base des domaines de compétences du référentiel professionnel de CESF.

Chaque stage est organisé dans le cadre d'une convention de partenariat conclue entre le centre de formation et la personne juridiquement responsable du lieu de stage. Elle formalise les engagements réciproques des signataires et précise notamment l'offre d'accueil proposée par le site qualifiant en lien avec un ou plusieurs domaines de compétences du référentiel du diplôme pour lesquels il s'engage à contribuer à la formation des étudiants.

Par ailleurs, chaque stage fait l'objet d'une convention de stage entre le centre de formation, le stagiaire et la personne juridiquement responsable du lieu de stage, dans laquelle sont précisées les modalités d'accompagnement du stagiaire tant sur le plan organisationnel que sur le plan

des apprentissages professionnels. Sont détaillés également les objectifs de stage en lien avec un domaine de compétence du diplôme, sur lesquels l'étudiant devra plus particulièrement centrer son travail.

Un référent professionnel est obligatoirement identifié pour chacun des stages, il assure l'accompagnement, l'encadrement et l'évaluation du stagiaire. Il a un rôle de coordination entre le centre de formation, le stagiaire et son institution.

Quatre acteurs identifiés :

- l'institution d'accueil : au travers de sa direction ou responsable qui est le garant de la convention et mobilise les ressources.
- le référent du site qui est désigné par le responsable de service sur la base d'aptitudes pédagogiques, va mettre en œuvre l'alternance.
- le référent professionnel qui accompagne l'étudiant dans ses acquisitions en concertation avec le référent du site et l'équipe pédagogique.
- Le stagiaire qui observe puis expérimente des situations d'apprentissage proposées par le développement de compétences méthodologiques et relationnelles.

- **Objectifs généraux :**

La finalité de cette période de formation pratique est l'acquisition de compétences en lien avec le référentiel professionnel.

Il s'agit pour l'étudiant de se confronter à une réalité professionnelle dans sa complexité, de se situer en tant que professionnel apprenti par la construction d'un positionnement professionnel adapté à chaque contexte, différents milieux, publics. D'inscrire son travail dans un partage d'équipe et/ou partenariale.

Les situations formatives proposées par le site qualifiant permettent de développer des capacités d'adaptation, de réflexion, de conception, d'évaluation, de mise en œuvre de méthodologies d'intervention, d'intégrer des connaissances, de développer des compétences, d'adopter des aptitudes à la relation d'aide. Tout ceci dans un travail de distanciation et de respect des valeurs et cadre éthique et déontologique.

En mobilisant les connaissances théoriques dans les situations rencontrées sur le site qualifiant, cette période vise à :

- Identifier les caractéristiques et spécificités des publics accueillis ou accompagnés et les problématiques sociales
- Mettre en œuvre des actions d'accompagnement social individuel dans le champ de l'ESF
- Mettre en œuvre la méthodologie d'intervention sociale individuelle ou collective en lien avec les domaines de la vie quotidienne
- Créer les conditions de mise en œuvre de la relation d'aide
- Créer les conditions de mobilisation de la personne ou du groupe dans les domaines de leur vie quotidienne
- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Appréhender les enjeux et les logiques institutionnelles et interinstitutionnelles partenariales et de réseaux sur un territoire donné
- Elaborer et conduire des projets à dimension territoriale - Elaborer une communication professionnelle dans le cadre des règles éthiques et du droit des personnes - Organiser une veille sur les dispositifs de politiques publiques et

territoriales - Analyser sa posture professionnelle dans la mise en œuvre des méthodologies d'intervention.